

Le 15 décembre 2021

IMPORTANT

Communication pour transmission à vos utilisateurs de logiciel Mise à jour du service d'adjudication pour La Capitale/Beneva — Assureur n° 600502 —

Pour faire suite à notre communication du 1^{er} décembre 2021, nous tenons à vous rappeler qu'à partir du **17 janvier 2022**, dû à un changement d'image de marque, les réclamations faites au nom de **La Capitale** seront traitées sous le nom d'assureur **La Capitale/Beneva (assureur n° 600502)**. Nous vous invitons à consulter la foire aux questions au bas de ce communiqué concernant le regroupement de l'entité La Capitale vers Beneva.

Ce que vous devez savoir

- **Continuité au niveau de traitement des réclamations par les dentistes**

Dans le cadre du processus de transition, les réclamations continueront d'être traitées sur présentation de la carte de La Capitale. Aussi, à compter du 17 janvier, 2022, les adhérents de La Capitale recevront graduellement des cartes Beneva.

Ainsi, les réclamations avec les cartes de La Capitale et Beneva seront tous deux traitées sous le numéro d'assureur 600502.

Le seul impact pour les dentistes sera de choisir « La Capitale/Beneva » au lieu de l'option « La Capitale » dans le menu déroulant.

Si vous avez besoin de plus amples informations, veuillez vous référer au site d'information TELUS Santé créé à cet effet au lien suivant :



<https://plus.telussante.co/page/beneva/dentaire>

- **Pas de changement du numéro de groupe et de certificat**

Les dentistes continueront à soumettre des transactions à l'assureur n° 600502.

- **Paiements**

Veillez noter qu'il n'y a pas d'impact sur le mode de paiement. Les membres de Dentaide continueront à recevoir leurs paiements de Dentaide conformément à la pratique habituelle. Ceux qui ne sont pas membres de Dentaide ne seront pas affectés.

Questions ?

Merci de votre attention concernant cet avis, et nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires.

TELUS Santé Centre de Soutien Dentiste : 1-866-272-2204
Soutien en tout temps, du lundi au dimanche

Nous comptons sur votre soutien pour distribuer cette information importante auprès des utilisateurs de votre logiciel un peu avant le début de la transition, par l'intermédiaire des canaux de communication que vous utilisez normalement pour communiquer avec eux.

Cordialement,

Patrick Messier

Gestionnaire de Services et clients

FOIRE AUX QUESTIONS

- **Qui est Beneva ?**

La Capitale et SSQ se regrouperont pour devenir Beneva avec une intégration progressive des activités des deux entités.

- **Comment traiter les demandes de réclamations à La Capitale ?**

Quand les adhérents présenteront soit la carte de La Capitale ou la carte Beneva, veuillez traiter les réclamations sous le numéro d'assureur 600502.

Notez qu'il y a un minimum d'impact sur le dentiste. Veuillez choisir « La Capitale/Beneva » dans le menu déroulant quand les adhérents présenteront l'une des deux cartes.

- **Est-ce qu'en 2022, on verra encore des références à La Capitale ?**

La transition complète vers Beneva prendra un certain temps. Les références visuelles à La Capitale disparaîtront progressivement.